

LETTRE OUVERTE À LA MINISTRE DE LA CULTURE

« Madame la ministre,

En cette fin d'année 2024, malgré une très forte mobilisation et l'opposition de toute la profession, la région Pays de la Loire a adopté un budget alloué à la Culture de moins de 38% pour l'année 2025 par rapport à 2024, quand la région Ile-de-France a opéré une coupe budgétaire de 20% et la région Nouvelle-Aquitaine 21,8 %. Ces décisions catastrophiques qui menacent des milliers d'emplois et la politique de service public sur les territoires ne sont pas isolées et nombre de départements ont déjà pris des résolutions similaires dans toute la France. Alors que la situation nécessiterait des réunions de crise et des mesures d'urgence pour défendre la profession, nous ne pouvons mettre à votre crédit aucunes expressions publiques à ce sujet, pas plus d'ailleurs que lorsque le gouvernement Barnier exigeait 5 milliards d'euros d'économies aux collectivités territoriales - premiers financeurs de la culture - dans le cadre du projet de loi de finances 2025, texte battu en brèche par la motion de censure. Vous n'avez pas non plus élevé la voix contre le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale, dont les conséquences directes sur la santé des salarié-es intermittent-es du spectacle et des auteur-rices seraient dramatiques, alors qu'ils et elles sont déjà dans une situation de grave privation de droits - vous nous aviez d'ailleurs promis de vous emparer de ce sujet. Vous vous êtes enfin réjoui du maintien à l'identique des droits des intermittent-es du spectacle, sans un mot pour défendre l'accord unanime des organisations professionnelles du secteur du 27 octobre 2023 et les mesures pour l'égalité et la santé qu'il comportait.

Nous ne sommes pas surpris-es par ce silence qui est cohérent avec vos prises de positions l'année dernière lorsqu'était annoncée une coupe budgétaire de 96 millions d'euros sur le budget du ministère alloué à la création. Faute de défendre votre budget, vous aviez dit être solidaire du gouvernement, agir en « responsabilité » et assuriez alors dans le même temps à la profession que « pas un euro ne manquerait sur le territoire ». Comme nous pouvions le prévoir, cette promesse n'a pas été tenue puisqu'en cette fin d'année 2024, le ministère n'a même pas été en mesure d'assurer sur une année pleine le financement du Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle.

Concernant la réforme de l'audiovisuel public, vous avez affirmé devant le Parlement que les organisations syndicales soutenaient avec vous le projet de direction commune entre les entreprises concernées. Une affirmation mensongère puisque depuis des mois vous connaissez notre opposition ferme à ce projet qui ne vise qu'à réaliser des économies supplémentaires en menaçant l'emploi et la capacité du service public de conduire ses missions en toute indépendance, c'est une véritable entreprise d'affaiblissement du service public qui est en cours. Les salarié-es ne s'y sont pas trompés et se sont farouchement opposés-es à ce projet, notamment à travers plusieurs journées de grève.

Alors que se profile à Paris pour début février une grand-messe autour de l'IA, les artistes auteur-rices et interprètes, les journalistes tout comme l'ensemble des professionnel·les du secteur attendent un positionnement fort du ministère en défense des droits d'auteurs, des droits voisins et de l'emploi humain dans toutes les filières directement menacées. Là aussi des emplois sont directement menacés !

Il est grand temps de mettre un terme aux politiques d'austérité qui étranglent les services publics dans différents secteurs et qui sont la marque de fabrique des gouvernements successifs auxquels vous vous associez volontiers. Nous ne nous faisons guère d'illusions sur la nature de votre mandat et le projet de ce nouveau gouvernement qui ne trouve pas plus de légitimité politique que le précédent.

Le ministère de la Culture est un ministère exigeant, qui doit répondre à plusieurs missions :

- Celle de garantir la liberté de création mais aussi la liberté de la Presse.
- Celle de garantir la continuité du service public des arts et de la Culture, l'indépendance de l'audiovisuel public et le pluralisme de l'information.
- Celle de protéger les auteur-rices, les artistes, les journalistes et les professionnel·les qui la font vivre.

Nous attendons d'une ministre qu'elle remplisse ce rôle avec légitimité, engagement, détermination et sans questionnement quant à sa probité. Les conditions ne sont aujourd'hui pas réunies.

En tant que première organisation syndicale dans nos secteurs, nous rappelons ici notre détermination à ne pas laisser le secteur se faire dépecer sans réagir. Nous appelons la profession à se mobiliser le 14 janvier prochain, jour durant lequel vous avez souhaité convoquer un Conseil National des Professions du Spectacle. ».

Paris, le 09/01/2025.